



Siège social en mairie

**Affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique (décret 2-3-76)**

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{er} DECEMBRE 2023

Le vendredi 1^{er} décembre 2023, à 20h00, les membres du comité directeur et les adhérents, se sont réunis au Centre Cyrano de Bergerac, sous la présidence de Mr Daniel ROGEZ.

Le Président remercie Madame Paulette Eude, Présidente du CODEP d'être présente. Il remercie également Monsieur Daniel Portier, adjoint au maire délégué des sports, pour sa présence.

Le Président présente les membres du Comité Directeur, et précise qu'il y a une bonne entente au sein du CODIR avec des idées positives ce qui permet un travail constructif et des propositions d'amélioration de la gestion de l'association.

Membres du CODIR (tous présents) :

- Président : Mr Daniel ROGEZ
- Trésorier : Mr Yves RIVALLAN
- Secrétaire : Melle Isabelle MANON
- Membres : Mme Christine VIRY (trésorière adjointe)
: Mme Evelyne GHIRARDELLI
: Mr Bertrand VIRY

Educateurs sportifs par ordre alphabétique :

- Pauline BASCOU gym tonique, gym seniors et course à pied,
- Laurent CHAPEZ aquagym,
- Marjorie DE CASTRO pour les adultes : gym tonique, stretching, gym seniors, cours de cardio et pour les enfants : gym câline pour enfants de 16 mois à 36 mois, récréa-gym pour enfants de 3 à 6 ans et GRS à partir de 6 ans (gymnastique rythmique et sportive),
- Agnès PINQUIER pour les adultes : gym tonique, stretching, pilâtes, gym santé et bien-être et pour les enfants : gym câline pour enfants de 16 mois à 36 mois, récréa-gym pour enfants de 3 à 6 ans et GRS à partir de 6 ans (gymnastique rythmique et sportive),
- SEMSEMAH (Linda RAMDANI) gym tonique, gym seniors et stretching,
- Linda TAOUSS dao-yin,
- Laurence WILLIOT randonnée et marche nordique (animatrice bénévole).

Le nombre d'électeurs est de 233, le quorum à atteindre doit être de 58, nous comptabilisons 64 pouvoirs et 35 électeurs présents : le quorum est atteint avec 99 voix.

Une animatrice assiste à l'Assemblée.

Le Président déclare l'assemblée générale ouverte.

AD JH



1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG DU 9 DECEMBRE 2022

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES POUR LA SAISON 2022 – 2023

Nous allons passer en revue quelles actions programmées lors de l'assemblée générale du 9 décembre 2022 ont pu être mises en œuvre ou pas.

Les cours : adaptation du nombre de cours adultes

En regard des taux de fréquentation des différents cours et pour tenir compte des demandes, nous avons en accord avec nos animatrices fait les adaptations suivantes :

- On a validé et continuer à faire une ½ heure de stretching le lundi soir à 20h00, disposition mise en place en début d'année 2022 suite au départ d'Ana
- Le cours de total body du mercredi matin a été remplacé par un cours de gym tonique,
- Le cours de zumba toning a été remplacé par un cours de gym santé et bien-être énergétique (initiation thaï chi et gi gong),
- Maintien des cours d'aquagym, et des activités de plein air comme la course à pied, la marche nordique et les randonnées du dimanche.

Concernant les cours enfants, les cours du mercredi matin ont été décalés d'un ¼ heure (9h30 au lieu de 9h15). Les intitulés des cours du vendredi après-midi ont été remaniés pour parler GRS (gymnastique rythmique et sportive) et redéfinir le contenu des cours.

On a eu une très bonne augmentation du nombre inscrits enfants avec 71 inscriptions (on est passé de 56 à 71).

Nous avons terminé la saison 2022-2023 avec 334 adhésions, soit une progression de 8% par rapport à la saison précédente.

La cotisation de base adulte est passée à 135 € soit une augmentation de 1 € et l'activité pilates est passée de 50 € à 35 € ; en accord avec l'AG du 10 décembre 2021. Pas d'autre changement tarifaire

La communication et le développement

Viva'Gym était au forum des associations le samedi 3 septembre 2022 et nous avons assuré 2 permanences pour les dossiers d'inscriptions les 5 et 9 septembre de 18h30 à 19h30.

5 signaleurs étaient présents pour les «Foulées de Cyrano» du dimanche 16.10.22 pour assurer la sécurité des coureurs et aider à la circulation des voitures. Je rappelle que nous sommes sollicités par la mairie dans le cadre de l'organisation de cette manifestation.

Le vendredi 2 juin, nous avons organisé un pot de l'amitié où nous avons pu partager un moment de convivialité sur le terrain derrière J.C BOUTTIER où chacun avait amené du salé ou sucré ou boisson. C'était bien sympathique.



Nos animatrices enfants, Agnès et Marjorie, ont organisé un spectacle le samedi 24 juin où les enfants de Sannois ont participé. Cette représentation s'est déroulée à Herblay compte tenu qu'à Sannois Cyrano était fermé et le dojo de J.C BOUTTIER monopolisé par d'autres manifestations.

Le dimanche 25 juin 2023, dans le cadre des terrasses d'été organisées par la mairie de Sannois, vous avez pu nous rencontrer à un stand au marché de 9h à 12h. La tenue de ce stand nous a permis de nous faire connaître auprès de nouveaux sannoisiens mais aussi de vous informer sur la rentrée septembre 2023.

Achat de matériel

Nous avons passé commande à Gévédit en novembre 2022 pour l'achat de matériel principalement pour les enfants car le matériel nécessitait être renouvelé pour des raisons de sécurité et pour tenir compte des nouvelles activités. Nous avons profité des 10% de réduction suite à l'obtention du label.

Poursuite des missions traditionnelles

Le Codir a poursuivi ses activités habituelles comme la gestion des inscriptions, les échanges de mail avec les adhérents, la mise à jour des réseaux sociaux.

Pour mener à bien ces activités, le Codir s'est réuni 5 fois, à savoir les 25/10/2022 – 22/11/23 – 16/02/23 – 14/04/23 avec la présence de nos animatrices et le 11/05/23.

Vous pouvez constater que durant la saison 2022/2023, les orientations prises et les actions mises en œuvre par le Codir sont en accord en tous points avec les engagements pris lors de l'assemblée générale du 9 décembre 2022.

Le rapport moral et d'activités pour la saison 2022-2023 est adopté à l'unanimité.

3 COMPTE DE RESULTATS SAISON 2022/2023

Le compte de résultats pour la saison 2022-2023 est présenté en annexe 1.

L'intitulé Afrovibe (706700) est une erreur d'attribution, c'est en fait course à pied.

Une subvention communale d'un montant de 800 euros nous a été allouée.

Le poste fonctionnement (740200) dans la rubrique subvention représente l'addition de la subvention départementale de 696€, du 2ème versement de 750€ et d'une aide Coreg (aide aux associations pendant la crise Covid). La première était de 500€ le 19/12/2021.

Les intérêts du compte de dépôt, se montaient à 601.65€. Ils ont été transférés sur le compte dans un virement de 5601.65€ pour établir un solde rond du compte de dépôt, donc sans ligne d'écriture propre, c'est la raison pour laquelle ils ne figurent pas sur le compte de résultats.

Le poste cadeau, représente la participation au cadeau de départ de 3 administratifs du Codep.

Les frais de banque sont la somme des prélèvements mensuel de 7,79€ ou 16.79€ et de l'assurance de la carte de dépôt, 22.86€.

On observe un déficit de 5275 € lié en partie à un nombre d'adhésions un peu en dessous de notre niveau d'équilibre.

Le compte de résultats de la saison 2022/2023 est adopté à l'unanimité.

RD M



4 ACTIVITES DE LA SAISON EN COURS 2023– 2024

Nous avons retenu les actions suivantes pour la saison 2023-2024 :

- Action n°1 : maintien de la dynamique Viva'Gym et poursuite des cours

Pour cela, nous adaptons le contenu de certains cours en fonction du taux de fréquentation et des souhaits des adhérents. Ceci s'est traduit pour les adultes :

- La suppression du cours de gym tonique le mercredi matin,
- Le cours de stretching du jeudi matin de 11h30 à 12h30 a été remplacé par un cours de pilâtes.

L'activité marche nordique continue à bien fonctionner. L'activité randonnées a bien progressé dans le sens où il y a un bon groupe qui participe régulièrement. La randonnée parisienne « à travers les jardins et squares » du 19 novembre a été très appréciée, nous étions 22 randonneurs.

L'activité aquagym se maintient avec 39 inscrits répartis en 15 sur le 1^{er} créneau et 24 sur le deuxième.

En ce qui concerne les enfants :

- Compte tenu du nombre croissant d'enfants, le cours adultes du mercredi matin a été remplacé par un cours enfants ce qui permet à nos 2 animatrices de pouvoir accueillir plus d'enfants au cours de 9h30 (entre 3 et 6 ans).
- On enregistre cette saison 96 enfants. On fait le plein, la saison passée ils étaient 71.

Cette saison on remarque que nous avons dépassé à date le nombre d'inscrits par rapport à la saison précédente avec 390 adhérents à fin novembre. Idéalement, il faudrait être 400.

La part des nouveaux adhérents est significative et s'élève à 27%. C'est principalement les enfants et on voit qu'il y a aussi des nouvelles adhésions adultes.

Pour cette saison 2023-2024, nous avons en accord avec les décisions de l'assemblée générale du 9 décembre 2022 appliquer une tarification de 136 € pour la cotisation de base adultes, 95 € pour l'activité aquagym et un montant de 125 € pour l'activité DAO Yin. On peut noter aucun autre changement aussi bien adulte qu'enfant.

On remarque cette année un bon taux de participation au cours adultes et ceci pour l'ensemble des cours avec une régularité. C'est très satisfaisant et ceci nous conforte dans les choix d'adaptation des cours.

Action n°2 – La communication et évènementiel

Pour la rentrée 2023, nous avons mis au point la possibilité de s'inscrire en ligne et de pouvoir payer en ligne. Il s'agit d'un gros travail de préparation ; un grand remerciement à Yves pour cette démarche qui lui a pris du temps mais dont le résultat est très apprécié d'ailleurs on a enregistré 30% des adhésions par internet. Pour une première année c'est très bien.

Nous poursuivons la mise à jour de nos réseaux sociaux. Nous vous adressons de façon plus régulière des informations par mail comme cela nous a été demandé notamment au stand tenu au marché de Sannois.



Nous étions représentés au Forum des associations le samedi 9 septembre 2023 au stade DELAUNE. Nous étions à J.C BOUTTIER les 13 et 15 septembre pour vous recevoir et récupérer vos dossiers d'inscription.

5 signaleurs étaient présents pour les «Foulées de Cyrano» du dimanche 15.10.23 pour assurer la sécurité des coureurs et aider à la circulation des voitures.

Action n°3 – Achat de matériel

Nous avons renouvelé 20 paires de bracelets lestés en passant commande à Gévédit.

Action n°4 – Poursuites de nos missions traditionnelles

- Toutes les tâches administratives,
- La gestion des inscriptions,
- Le suivi du personnel,
- Les demandes de subvention.

Le projet associatif est adopté à l'unanimité.

5 BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2023/2024

Le budget prévisionnel pour la saison 2023-2024 est présenté en annexe 2.

Nous disposons de 10812.42€ sur le compte courant et sur le compte de dépôt de 47000€. Il reste encore des chèques de versement différés à déposer.

Les subventions municipales et départementales stagnent depuis plusieurs années. Lors de la demande municipale, nous avons joint une lettre pour inciter la commission ad hoc à augmenter la participation de la commune en justifiant sur toutes les nouvelles actions mises en place depuis 2 ans.

Les dons reçus sont en baisse. Le chiffre retenu est celui qui prévalait au moment de la rédaction. Les adhésions électroniques (au nombre de 114) ne facilitent pas les choses ; en effet, il faut transférer un document spécial supplémentaire, alors qu'avec l'adhésion papier, on peut faire un don « au fil de l'eau », ce qui est plus simple.

Concernant les dépenses, on peut préciser les points suivants :

- Les Fourniture de bureau correspondent à des frais de photocopies pour l'organisation du forum des Associations.
- Les autres frais sont la somme des prélèvements du Crédit Mutuel lors des virements de Pay Asso (système qui gère les inscriptions électroniques - actuellement : 160.47€).
- Pour les salaires, c'est la masse salariale de septembre multipliée par 12 soit 30219€ auquel on rajoute une somme de protection des aléas d'où les 30500€. Les charges salariales sont évaluées à 47.5% de la masse salariale. Le budget prévisionnel pour les salaires est moins élevé que les dépenses 2022-2023 car en décembre 2022, il y a eu un versement de primes aux éducateurs sportifs, ce qui a fait augmenter la masse salariale et les charges annuelles.

Le budget prévisionnel 2023-2024 est adopté à l'unanimité.



6 DISPOSITIONS PROPOSEES POUR LA RENTREE 2024

Nous sommes assez optimistes sur l'avenir de l'association en regard du nombre d'inscrits en date du 1^{er} décembre 2023.

Néanmoins on se doit de prévoir des augmentations pour garantir de ne pas être en déficit. On doit prendre compte l'augmentation de la part départementale qui passera à 2,50 € et aussi les augmentations des affiliations et penser également aux rémunérations de nos éducateurs sportifs.

Afin de pouvoir statuer sur les évolutions des tarifs proposés, un tableau comparatif des tarifs est remis en séance (voir annexe 3).

Nous vous proposons pour la rentrée 2024 :

- De fixer la cotisation de base adulte à 138 € soit une augmentation de 2€,
- De passer la cotisation enfants à 115 € ; celle-ci n'a pas évolué depuis 2018,
- L'activité pilates serait augmentée de 2 € (soit 37 €) ainsi que la course à pied soit 37 €
- Les inscriptions de course à pied seule seraient augmentées de 3 € ce qui ferait une adhésion à 63 €,
- Aucun autre changement pour les adultes, notamment aquagym, rando, Dao Yin.

Les dispositions tarifaires proposées pour la saison 2023-2024 sont adoptées à l'unanimité.

7 RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT

La situation est la suivante :

- sont sortants : Bertrand VIRY et Daniel ROGEZ,
- Se représentent : Bertrand VIRY et Daniel ROGEZ
- Personne ne se présente.

Nous avons 8 postes à pourvoir pour 2 candidats.

Bertrand VIRY est réélu à l'unanimité.

Daniel ROGEZ est réélu à l'unanimité.

Présentation du bureau (pas de changement) :

- Président : Daniel
- Trésorier : Yves
- Secrétaire : Isabelle

8 POINTS DIVERS

- Concernant le premier créneau d'aquagym qui est à 9h15, on nous a demandé s'il était possible de l'avancer d'un ¼ heure car certaines participantes souhaitent aller au cours de stretching à 10 h. Après sondage, on retient que cette disposition ferait plus de mécontents que de satisfaits. Par ailleurs, ce n'est pas sans conséquence financière, par conséquent, on ne donne pas suite favorablement à cette demande.



- Une demande nous a été faite pour une inscription pour 3 mois. Nous ne sommes pas favorables à cette possibilité car c'est lourd à gérer et on pourrait se retrouver avec des demandes de paiement par mois.
- Nous vous informons que les vacances scolaires de Noël débuteront le 24 décembre, néanmoins il n'y aura pas cours le samedi 23 décembre car tous les gymnases seront fermés. Les vacances se termineront le dimanche 7 janvier 2024, donc la reprise est le lundi 8 janvier 2024.

L'ordre du jour est épuisé. Il est 22h00, l'assemblée est close et suivie d'un pot.

La Secrétaire

VIVA'GYM
MAIRIE DE SANNOIS
95111 SANNOIS CEDEX

Le Président

Fédération Française
Education Physique
Gymnastique Volontaire



COMPTE DE RESULTATS SAISON 2022-2023

RECETTES		DEPENSES	
706 - ACTIVITE PLUS	6431	605 - ACHAT DE MATERIEL	1032,17
706100 AQUA GYM	3786	605100 ENFANTS	300,44
706200 DAO YIN	1950	605200 ADULTES	0
706300 ZUMBA	0	605300 MUSIQUE	0
706500 ZUMBA TONING	0	605400 INFORMATIQUE	731,73
706600 PILATE BODY ZEN	615		
706700 AFROVIBE	80	606 - FOURNITURE DE BUREAU	169
708 - ACTIVITE ANNEE	0	613 - LOCATION	1220,7
708200 FETE ENFANT	0	613100 LOCATION PISCINE	1205
708300 STAGE	0	613300 LOCATION SITE	0
708400 FETE VIVAGYM	0	613200 LOCATION SALLE	15,7
708500 RANDO ANNUELLE	0		
740 - SUBVENTIONS	2246	616 - ASSURANCE	134,45
740100 COMMUNALE	800		
740200 FONCTIONNEMENT	1446	623 - RELATION PUBLIQUE	180
740300 INVESTISSEMENT	0	623100 IMPRIME	0
751 - LICENCES	45803,5	623200 DON	0
751100 ADULTES	37456,5	623300 CADEAU	180
751200 ENFANTS	7660	623400 COUPE CYRANO	0
751300 MARCHE NORDIQUE	60	625 - DEPLACEMENT RECEPTION	69,92
751400 RUNNING	627	625100 INDEMNITE KM	0
754 - DONS RECUS	178,6	625300 RANDO ANNUELLE	0
764 - REVENU COMPTE LIVRET	0	625600 FETE ENFANT	0
778 - PRODUIT EXCEPTIONNEL	0	625700 AG	69,92
778100 RMBT FORMATION	0	626 - POSTE /TELECOM	132,2
778200 BATON	0	626100 TELECOM	26
778300 TELETHON	0	626200 POSTE	106,2
778400 TROP PERCU	0	627 - FRAIS BANQUE	157,84
		628 - AUTRES FRAIS	116,67
		641 - SALAIRES	31529,03
		645 - CHARGES SALARIALES	16108,74
		647 - AUTRES CHARGES MEDECINE DU TR	374,4
		654 - PERTE SUR CREANCES	0
		651 - 652 - 658 REDEVANCE LICENCE	
		651200 ZUMBA	0
		652100 LICENCES	8709
		658600 REAFFILIATION	0
		660000 CHARGES FINANCIERES	0
		671000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
TOTAL RECETTES	54659,3	TOTAL DEPENSES	59934,12
RESULTAT - BENEFICIAIRE			-5275,02
Report des années antérieures	36 719,59		
SOLDE A NOUVEAU	31 444,57		
		Pour INFO	Mise à disposition des salles Temps bénévoles



BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2023-2024

RECETTES		DEPENSES	
706 - ACTIVITE PLUS	6450	605 - ACHAT DE MATERIEL	269
706100 AQUA GYM	2850	605100 ENFANTS	110
706200 DAO YIN	1150	605200 ADULTES	159
		605300 MUSIQUE	
706300 ZUMBA TONING		605400 INFORMATIQUE	
706400 PILATE	1300		
706500 running	1150	606 - FOURNITURE DE BUREAU	173,78
708 - ACTIVITE ANNEXE	0	613 - LOCATION	
708200 FETE ENFANT		613100 LOCATION PISCINE	1000
708300 STAGE		613300 LOCATION SITE	
708400 FETE VIVAGYM		613200 LOCATION SALLE	50
708500 RANDO ANNUELLE			
740 SUBVENTIONS	2500	616 - ASSURANCE	150
740100 COMMUNALE	3500		
740200 Départementale	1000	623 - RELATION PUBLIQUE	0
740300 INVESTISSEMENT		623100 IMPRIME	
		623200 DON	
751 LICENCES	45339	623300 CADEAU	
751100 ADULTES	35000	625 - DEPLACEMENT RECEPTION	
751200 ENFANTS	10000	625100 INDEMNITE KM	
751300 RANDOS	300		
754 Dons reçus	39	625300 RANDO ANNUELLE	
		625600 FETE ENFANT	
764 REVENU COMPTE LIVRET	650	625700 AG	50
778 - PRODUIT EXCEPTIONNEL	0	626 - POSTE /TELECOM	74
778100 RMBT FORMATION		626100 TELECOM	24
778200 BATON		626200 POSTE	50
778300			
778400 TROP PERCU		627 - FRAIS BANQUE	80
		628 - AUTRES FRAIS	200
		641 - SALAIRES	30500
		645 - CHARGES SALARIALES	14512,22
		64 - autres charges	
		647 - FORMATION	
		654 - PERTE SUR CREANCES	0
		651 - 652 - 658 REDEVANCE LICENCE	8980
		651200 KARATE	200
		652100 LICENCES	8700
		658600 REAFFILIATION	80
		668000 CHARGES FINANCIERES	
		671000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	
TOTAL RECETTES	54939	TOTAL DEPENSES	54939
RESULTAT - BENEFICE OU DEFICIT :		0	

Fédération



EVOLUTION DES TARIFS POUR LA SAISON 2023-2024

Euros	Adhésion 2022-2023	Adhésion 2023-2024	Proposition pour l'adhésion 2024-2025
Cotisation adultes	135	136	138
Cotisation enfants	110	110	115
Extérieurs	20	20	20
Aquagym	94	95	95
Pilates	35	35	37
Dao yin	150	125	125
Course à pied	35	35	37
Course à pied uniquement	60	60	63
marche nordique seule	30	30	30

Fédération

Education
Physique

Gymnastique
Volontaire